

Quels sont les réseaux sociaux interdits aux moins de 15 ans depuis la loi de Juillet 2026 ?

La loi adoptée le 21 juillet 2026 en France interdit l'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs de moins de 15 ans. Parmi les plateformes explicitement citées comme concernées par cette interdiction, on trouve **Instagram, TikTok, Facebook et Snapchat**, ainsi que tout service en ligne permettant des interactions, des diffusions publiques ou la participation à des communautés d'utilisateurs.

Cette mesure doit entrer en vigueur à partir du 1er septembre 2026 pour les nouveaux comptes, avec un délai supplémentaire pour les comptes déjà existants. La liste précise des plateformes interdites sera définie par décret, mais les principaux réseaux sociaux grand public sont visés.

Souhaitez-vous des précisions sur les modalités de contrôle ou les exceptions prévues par cette loi ?

16:28

Est-ce que Youtube sera considéré comme un réseau social ?

16:30

D'après les dernières informations, **YouTube pourrait être considéré comme un réseau social** au sens de la loi française adoptée en juillet 2026. En effet, le Conseil constitutionnel a souligné que des plateformes comme TikTok, Instagram, Snapchat, **YouTube**, Twitch, Reddit ou Discord peuvent juridiquement entrer dans une définition large d'un réseau social, même si elles ne fonctionnent pas toutes de la même manièreunivers-simu.com.

Cependant, la loi a été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel le 14 août 2026, car le dispositif initial était jugé trop large et peu adapté à la diversité des plateformes. Un décret d'application est attendu pour préciser la définition exacte d'un « réseau social » et donc clarifier si YouTube sera effectivement inclus dans l'interdiction pour les moins de 15 ansunivers-simu.com.

En résumé : **YouTube est susceptible d'être concerné**, mais la décision finale dépendra des précisions apportées par le décret à venir. Souhaitez-vous suivre l'évolution de ce texte ou obtenir des détails sur les critères retenus pour définir un réseau social ?

Source : <https://chat.mistral.ai/chat/8da20bb3-fdbd-49a1-abd1-c15579f5056b>